

# Une chance pour les personnes âgées, se faire dépouiller... sans violence !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 11 septembre 2022



Nous savons que la France a besoin de main d'œuvre, main d'œuvre qu'elle n'a pas su et voulu mettre en place promettant le travail facile grassement payé à sa jeunesse... Et la voilà obligée d'accueillir ainsi une multitude de petites mains issues d'ailleurs...

La qualité est assurée. A chacun son secteur d'activité, le vol de portables pour les uns, de bijoux à l'arraché pour d'autres, ou encore la fraude sociale, voire la drogue...

A remarquer, le professionnalisme dans la rapine à l'encontre du plus faible... Récidive garantie à la clé !

## **Paris : l'auxiliaire de vie aurait dépouillé onze patients très âgés à leurs domiciles**

**Cette récidiviste a été présentée devant le tribunal correctionnel de Paris. Elle aurait dépouillé au moins onze personnes durant deux ans mais nie farouchement les faits.**

**Julien Constant** – Le 9 septembre 2022

Cette auxiliaire de vie avait la responsabilité de veiller sur les plus vulnérables... Mais cette **récidiviste** de 38 ans comparait, ce vendredi devant le tribunal correctionnel de Paris, pour avoir durant les années 2021 et 2022 à Paris et à Levallois (Hauts-de-Seine), **profité de la confiance des personnes âgées pour les dépouiller**. Les juges ont décidé de renvoyer l'audience au 21 octobre. Dans l'attente, la trentenaire a été remise en liberté sous contrôle judiciaire avec une interdiction d'exercer sa profession. « **La prochaine fois qu'on vous reprend à voler des personnes vulnérables ce sera le mandat de dépôt\*** », prévient la présidente.

\* : *rigolons un peu, c'est le coiffeur annonçant sur sa vitrine « demain je rase gratis » !*

L'affaire commence en février 2022 lorsque les fonctionnaires du commissariat du XVII<sup>e</sup> arrondissement de la capitale

reçoivent une plainte d'un organisme spécialisé dans l'aide à domicile. Le responsable confie ses doutes concernant une employée qu'il soupçonne d'avoir volé une patiente. « *En fait, ils ont été alertés par une famille qui a décidé de se passer de leur service après la découverte d'un vol commis chez leur mère très âgée* », précise une source proche du dossier.

## **Dix femmes et un homme tous vulnérables**

Les enquêteurs recherchent des plaintes similaires et découvrent dix femmes et un homme, tous très âgés, qui se sont fait voler des bijoux, un manteau en vison, un foulard Hermès, un sac de marque etc.... Le préjudice qui n'a pas été établi avec précision s'élèverait au moins à plusieurs dizaines de milliers d'euros. L'étau se resserre autour de cette suspecte déjà condamnée pour des faits similaires en 2018 à Bobigny. **La juridiction n'avait pas inscrit cette peine sur son casier judiciaire pour lui permettre de continuer à travailler\*.**

\* : *en gras par moi-même, la naïveté récompensée*

Cette mère de famille d'origine tunisienne qui s'occupe d'un enfant autiste, âgé de 3 ans, a été interpellée à son domicile de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) en milieu de semaine avant d'être placée en garde à vue à l'hôtel de police. Elle conteste totalement les faits qui lui sont reprochés. « *Je ne comprends pas comment on peut m'accuser d'autant de faits à Levallois alors que je n'y ai travaillé qu'une fois dans ma vie* », assure-t-elle en sanglots.